



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 25 juin 2019
N°1301

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie

Agnès Pannier-Runacher a réuni les acteurs du secteur du jouet qui s'engagent à promouvoir des « rôles modèles » moins stéréotypés et à lutter contre les préjugés de genre tant dans la conception des jeux que dans leur distribution et leur publicité

A six mois jour pour jour des fêtes de Noël, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, a souhaité faire un point de situation avec les professionnels du secteur sur les jouets genrés, un an après la publication du rapport d'information des députés Céline Calvez et Stéphane Viry sur « Les Femmes et les Sciences, et l'urgence d'actions pour l'égalité réelle ». Industriels et distributeurs se sont engagés à élaborer, en concertation avec les associations, une charte d'engagements volontaires pour faire reculer les stéréotypes de genre dans l'univers des jouets.

La création du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie, actée le 5 mars 2019 lors du Comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI), est partie de deux constats :

- il faut davantage de femmes dans l'industrie ;
- il est urgent d'y améliorer leur visibilité et leur leadership.

En effet, l'industrie est un secteur où le taux d'emploi des femmes est faible (29% des salariés) et où, malgré les actions menées par les entreprises, la proportion n'augmente pas depuis près de 30 ans.

Dans la lignée du premier axe de travail du Conseil, qui vise à **susciter davantage de vocations scientifiques chez les jeunes femmes et à lutter contre les préjugés auxquels elles doivent faire face dès l'enfance**, cette réunion des différents acteurs du secteur des jouets (fabricants, distributeurs, annonceurs) et des autres acteurs concernés par le sujet (parlementaires, autorités publiques, représentants de consommateurs, associations) a permis de **faire un état des lieux des avancées déjà réalisées ces dernières années et d'aboutir à des engagements des acteurs afin de renforcer ces actions**.



Malgré certaines avancées, la segmentation par genre dans la représentation des jouets, en particulier ceux à connotation scientifique, reste encore trop souvent présente. Cette séparation des univers filles / garçons, notamment par des pages ou des rayons séparés, l'utilisation de codes couleurs ou bien d'autres indices de cloisonnement (par exemple les représentations d'enfants utilisant les jouets), se matérialise sur les produits eux-mêmes, les sites internet, les catalogues, publicités et dans les rayons des magasins.

Elle peut véhiculer des stéréotypes ayant notamment pour effet d'exclure les filles des jouets à dominante scientifique ou de les cantonner à des univers domestiques, ce qui ne favorise pas leur identification aux études ou aux carrières scientifiques.

Conscients de cette problématique, et partageant l'objectif d'élargir le champ des possibles à tous les enfants, **les participants à la table ronde ont pris aujourd'hui l'engagement volontaire de se mobiliser en faveur de l'égalité et de la représentation mixte des jouets**, et de co-construire un plan d'actions à déployer dans les prochains mois. Ce plan d'actions prévoit notamment :

- D'élaborer, en concertation avec les associations engagées en faveur de l'égalité femme-homme, une charte de bonnes pratiques, qui sera signée par les grandes enseignes de distribution de jouets et les fabricants. Cette charte visera à lutter contre les stéréotypes véhiculés par les jouets à chaque étape (création, publication, distribution, communication) au travers des produits, des points de vente et des communications ;
- De favoriser la représentation mixte dans les rayons des grandes enseignes de distribution et sur internet, et de mieux mettre en valeur les jouets scientifiques en direction des garçons et des filles ;
- De partager des grilles de lecture des stéréotypes élaborés notamment par l'Union des annonceurs (UDA) afin que les acteurs prennent conscience de l'image qu'ils véhiculent ;
- De former les personnels en contact avec le public afin qu'ils n'introduisent pas de biais genrés dans leurs conseils à la clientèle ;
- De préparer la communication déployée au moment de Noël, en concertation avec le CSA ;
- De travailler à moyen terme sur la conception de jouets permettant de développer les compétences scientifiques des enfants.

Pour leur part, les professionnels de l'enfance et de l'éducation et les associations présentes se sont engagés à poursuivre leurs actions de sensibilisation des enfants à l'égalité des genres, notamment en développant la démarche de lutte contre les stéréotypes par le jeu dans les ludothèques, les crèches et les écoles.

Agnès Pannier-Runacher se réjouit « de ce que l'univers du jouet se soit saisi de la question de la lutte contre les préjugés de genre et s'engage sur un plan d'actions concret pour promouvoir auprès des petites filles des "rôles modèles" scientifiques et des jeux techniques. » Elle rappelle que « le défaut d'orientation des jeunes filles se joue dès l'école primaire et qu'il est urgent pour la compétitivité de nos entreprises de développer dès le plus jeune âge l'appétence pour la science et les technologies, tant chez les petites filles que les petits garçons. »

Contact presse :

Cabinet Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr